

MESSAGES CLES / ACTIONS SOUHAITEES DU GOUVERNEMENT

1. Protection des civils : Le Gouvernement doit assumer sa responsabilité première dans la protection des populations civiles en vertu du cadre juridique national, du droit international humanitaire, des engagements régionaux et internationaux de la République démocratique du Congo. Les mesures de protection doivent s'accompagner des actions suivantes : lutte contre l'impunité, formation/encadrement des forces de sécurité, renforcement de la justice et des mécanismes de réparation.
2. Accès humanitaire : Les autorités doivent prendre des actions concrètes et immédiates pour garantir un accès rapide, sûr et sans entraves dans le respect des principes humanitaires. L'accès humanitaire est une préoccupation majeure pour la communauté humanitaire. L'insécurité y inclut l'enlèvement des humanitaires et les difficultés liées aux contraintes physiques ainsi qu'administratives entravent la réponse et privent des millions de congolais d'une assistance vitale. Le Gouvernement devra tout mettre en œuvre pour que le processus de ratification et domestication de la Convention de Kampala soit achevé et permettre ainsi au Gouvernement congolais ainsi qu'à toutes les parties prenantes (acteurs étatiques, Société civile, partenaires et autres) puissent travailler efficacement pour la protection et l'assistance des Personnes Déplacées Internes en RD Congo, conformément à l'article 16 alinéas 2 de la convention de Kampala", et aussi en faveur des autres vulnérables.
3. Les violences basées sur le genre (VBG) et l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) restent une problématique très critique en RDC, dans les zones de conflits et/ou de réponses humanitaires. Le Gouvernement doit renforcer : la prévention, la lutte contre l'impunité et le fonctionnement des mécanismes de justice, notamment de réparations individuelles et/ou collectives et juger les présumés auteurs de VBG ainsi que de EAS.
4. Protection & Respect du caractère neutre des sites de déplacés : Les cas d'incursion d'hommes en armes, restent aussi une des questions clés dans les territoires de Masisi et Rutshuru. Nous avons à partir du 25 février 2021, 75 cas de violations du caractère civil et humanitaire documentés dans 25 sites et 2 centres collectifs sous coordination du Groupe de Travail CCCM, à noter que 26 violations de même nature ont été enregistrées en 2020. Le renforcement des mécanismes de protection des déplacés dans les sites, est à renforcer.
5. Situation d'accusations des ONG : Les acteurs humanitaires notent que l'espace pour les agents des droits de l'homme et les humanitaires diminue dans différentes zones de Nord Kivu. Spécifiquement dans la zone de sante de Pinga, on note des accusations ouvertes contre des défenseurs des droits de l'homme par des acteurs armés, parfois dans des communications officiels de ces acteurs armés. Ces accusations viennent dans un contexte d'augmentation des recrutements des enfants ouvertes, même dans les écoles et des entraves à l'accès de l'aide médicale et autres formes de l'aide pour des survivantes des actes VBG et. Ces violations du droit humanitaire international risquent de bloquer les interventions humanitaires essentiels dans la zone.
6. Financement : Plaidoyer pour une planification provinciale du PNDDRCS – qui prenne en compte les spécificités locales de chaque territoire et la mobilisation des ressources pour le démarrage du Programme DDRCS du Gouvernement afin de contribuer à la réduction de violence récurrentes à l'est au regard des conséquences des crises sécuritaires.

CHIFFRES / MOUVEMENTS DE POPULATIONS (au 31 Mars 2022)

1 870 939 personnes déplacées au Nord-Kivu (cumulé de Avril 2020 à Mars 2022) sur un total de **5 809 935** déplacées dans le pays, soit **32%** du total des déplacés. Sur les 6 derniers mois, nous avons un cumul d'environ **473 000 nouveaux déplacés** dans la province. **998 776** retournés cumulés enregistrés durant les 18 derniers mois (1^{er} octobre 2020 au 31 Mars 2022).

TERRITOIRES & PROBLEMATIQUES CLEES

Ruthuru

- Dégradation permanente de la protection des civils (enlèvements de civils et braquages affectant l'accès humanitaire)
- Regain des violences impliquant une ancienne rébellion depuis fin mars 2022 avec plus de 10 600 ménages nouveaux déplacés en moins de deux semaines (entre le 28 mars au 08 avril 2022), Ceci représente au moins 53 475 personnes déplacées,
- 79% passent la nuit dans plus d'une vingtaine des centres collectifs identifiés dans la zone, 19% en familles d'accueil et 2% dans le site organisé de Rwasa/Nyongera, situé dans la périphérie de Kiwanja.
- Des déplacés provenant des localités des Groupements Jomba (Tchengero, Bunagana, Kabindi, Gikoro, Cheya, Kitshanga, Nyanguru, ...), Bweza (Burere, Kasebeya, Kinyihira, ...) et de Gisigari (Binkenke, Kanyamarebe, ...); vers 16 autres localités (05 localités dans la Zone de santé de Rutshuru et 11 localités dans celle de Rwanguba.
- Des nouveaux déplacements dont les chiffres ne sont pas encore connus sont également à vérifier, avec la persistance des violences
- Interruption de l'élan de retour des populations anciennement déplacées : Conséquences des nouvelles violences armées et au vue de l'instabilité persistante avec la poursuite des opérations armées, tendance pour les nouveaux déplacés à rester dans leurs communautés hôtes
- Autres conséquences liées à la nouvelle rébellion de M23 :
 - Pillage d'infrastructure de santé (Le CS de Rubavu)
 - Le réservoir d'eau de Kinyamahula qui alimente en eau la population de Jomba cassé et une demande a été adressée aux humanitaires de le réhabiliter. Besoin d'impliquer le SNHR (service national d'hydraulique rurale basé à Kiwanja) pour sa réhabilitation mais pour l'instant la sécurité n'y est pas encore rassurante
 - Des corps sans vies à partir du pont Rwankuba jusque Chengerero (sur l'axe Rutshuru Bunagana).

Beni & Lubero

- Question de protection des civils : Attaques, tueries, utilisation d'engins explosifs improvisés, mouvements de population en continu entre les provinces du Nord Kivu et l'Ituri,
- Dégradation de la situation sécuritaire plus particulièrement dans la zone de santé de Mutwanga après près de 3 mois d'accalmie relative et poursuite d'attaque macabres contre les civils dans celles de Kamango et Oïcha en territoire de Beni
- Plus de 273 personnes déjà tuées dans le territoire de Beni au cours des trois derniers mois (entre janvier et Mars 2022)
- Accès : Axe Beni-Kasindi et Mbau-Kamango en territoire de Beni difficile d'accès, des tracasseries administratives, délocalisation de certains projets humanitaires (exemple dans la zone de santé de Kamango, retrait temporaire de partenaires dans la zone en raison de l'insécurité –

Masisi

- Protection de civils : Persistance d'affrontements entre groupes armés et ou entre groupes armés et FARDC ;
- Mouvements de population en continu et question d'accès sur les axes Mweso-Busumba-Kalengera-Mpati-Kivuye inclus les axes Kitshanga-Muhanga (dans la zone de santé de Mweso) et Lushebere-Muheto, Kahanga, Loashi-Mianja, Luke-Kazinga, Kibabi-Katoyi et Ngungu-Remeka (dans la zone de santé de Masisi) notamment,
- Impact sur les activités commerciales avec hausse de prix de denrées alimentaire suite au problèmes d'accès (manque de route carrossables)
- Violation de caractère neutre des sites IDPS : incursions sans cesse des bandits armés dans les sites IDPS (sur 310 incidents documenté dans les sites des déplacés au Nord Kivu les douze derniers mois, 98 ont été répertoriés dans des sites sur les axes Rubaya-Masisi et Masisi-Nyabiondo en Zone de santé de Masisi.
- Des barrières illégales toujours signalées sur les axes Mweso-Kashanje-Bweru, Mweso-Masha ; dans la zone de santé de Mweso, érigées par les groupes armés, incluant Mweso-JTN-Katsiru

- Des braquages encore fréquents dans plusieurs villages sur les axes Mweso-Kashuga-Kalembe, Masisi-Nyabiondo-Lukweti ;
- Difficile pour les organisations d’apporter le secours nécessaire avec au moins 21 incidents dans le Masisi en 2021 et déjà huit incidents déjà notifiés depuis début 2022, dont quatre dans la seule Zone de santé de Mweso.
- Réoccupation des zones dégarnies par les groupes armés, exposant les civils au problème de protection récurrents

Walikale

- Protection & Accès : Persistance des incidents de protection des civils suite à une tension persistante opposant des groupes armés dans les zones entre Rusamambo et Buleusa dans le groupement Ikobo et dans les régions d’Itebero et Hombo (Groupement Walowa Loanda) incluant la région de Pinga, faisant des incursions récurrentes suivi des mouvements de population
- Persistance d’incident sur l’axe Kashuga-Kalembe-Pinga.

Nyiragongo

- Catastrophe naturelle / Eruption volcanique.

CHIFFRES CLES

1 870 939

personnes déplacées
internes dans le Nord-Kivu
(CMP¹ – 14 mars 2022)

998 776

personnes retournées
dans le Nord-Kivu
(CMP – 14 mars 2022)

2,5 M

personnes avec des besoins
aigus dans le Nord-Kivu
(HNO 2022)

315M \$ us

requis pour répondre aux
besoins humanitaires dans le
Nord-Kivu (HNO 2022)

¹ Commission mouvement de population